

■ **S.I. Clair-Soleil, Saint-Prex, à Morges**, à Morges, société anonyme, opérations immobilières (FOSC du 29.06.2000, p. 4406). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte le 19 février 2004. La raison sociale devient: **S.I. Clair-Soleil, Saint-Prex, à Morges en liquidation**.

Journal no 2536 du 10.03.2004
(02169468 / CH-550.1.003.952-4)